



REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 29 Juin 2023

Nombre de membres en exercice : 61
 Nombre de membres présents : 34
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : 9
 Nombre de membres excusés : 11
 Nombre de membres absents : 7

Date de convocation :
 23 juin 2023

**Acte rendu exécutoire après visa du
 contrôle de légalité le :**

10 JUIL. 2023

**et publication par la mise en ligne sur
 le site internet le :**

10 JUIL. 2023

7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

Objet : Décisions Modificatives

L'an 2023, le vingt-neuf juin à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le vingt-trois juin 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-trois juin 2023.

Mme Valérie DESQUESNE a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Jean ELISABETH		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Gislaine MARIE		
Mme Catherine CAILLY			M. Daniel BREARD		
M. Pascal DALIGAULT			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			M. Jean-Christophe MEUNIER		

LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				

PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				

PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER				X	
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				X	
M. Alain DECLOMESNIL				X	
M. Régis DELIQUAIRE				X	
M. Didier DUCHEMIN				X	
M. Marc GUILLAUMIN				X	
M. Francis HERMON				X	
Mme Marie-Line LEVALLOIS				X	
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON			M. Frédéric BROGNIART		
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ					X
M. Corentin GOETHALS				X	
Mme Catherine MADELAINE			M. Régis PICOT		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY				X	

TOTAL	34	0	9	11	7
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	34				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	43				

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières et aux moyens généraux, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 12 juin 2023, il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir en délibérer afin de voter les décisions modificatives à intervenir et d'autoriser les inscriptions proposées ci-après :

a) **Budget Annexe Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Décision Modificative n°1**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-85548-812 : Autres contributions	0.00 €	36 884.30 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	36 884.30 €	0.00 €	0.00 €
D-673-812 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	3 903.68 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	3 903.68 €	0.00 €	0.00 €
R-70612 : Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 903.68 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 903.68 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	40 787.98 €	0.00 €	3 903.68 €
Total Général		40 787.98 €		3 903.68 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	43	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

b) **Budget Annexe Atelier Relais – Décision Modificative n°1**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	13 033.00 €	0.00 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	13 033.00 €	0.00 €
R-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 033.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 033.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	13 033.00 €	13 033.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

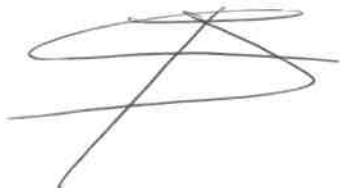
Pour :	43	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc - 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

La secrétaire de séance
Mme Valérie DESQUESNE

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20230710-D2023-6-4-8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Affichage : 10/07/2023